

Direction Générale des Impôts

Direction des Grandes Entreprises

NIG n° 2/38

N° 10 /MFB/DGI/DGE./-

NOTE CIRCULAIRE

A l'attention des :

- Industriels
- Commerçants
- Professionnels non commerçants
- Prestataires de service

J'ai l'honneur de vous informer que les services de l'Unité des Grandes Entreprises de Brazzaville, UGE, situé au deuxième étage de l'immeuble de l'ARC en face du Magasin SCORE, sont redevenus fonctionnels.

Toutes les formalités administratives relatives au règlement de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) s'effectuent régulièrement à l'UGE.

Toutefois, pour tenir compte des impératifs de l'heure, les horaires de travail à l'UGE de Brazzaville sont les suivants : tous les jours ouvrables de 7h à 14h précises.

Fait à Brazzaville, le 07 avril 1998

Le Directeur Général des Impôts

Copie :

- . UNICONGO
- . UNOC
- . CHAMBRE DE
COMMERCE


Albert ANDZOUANA